

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **8 novembre 2022** à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DEMANDE N° 22-07 : 848, rue des Paysans – Zone H-339

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'empiètement d'un avant-toit couvrant une galerie au rez-de-chaussée de 1,2 mètre dans la marge fixe arrière établie à 5,72 mètres, soit localisé à 4,52 mètres de la limite arrière du lot, plutôt qu'unempiètement de 0,61 mètre, tel que prescrit à l'article 4.1.5.2.3 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 550 764 du Cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 21 octobre 2022.

La greffière de la Ville,

Nathalie Deschesnes
Avocate